47e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 31 31 JUILLET 1930

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Que se passe-t-il en Chine? — II. La Révolution en Afghanistan. — III. Le danger aérien. — IV. A propos de la Mode. — V. La situation du protestantisme dans le monde. — VI. Encore un mot sur l'Amérique.

I

Les nouvelles qui nous arrivent de Chine, à intervalles irréguliers, présentent le caractère le plus déconcertant que l'on puisse imaginer.

Un jour, nous lisons dans les journaux que « quatorze armées rouges sont entrées dans la Chine du nord. » Nous nous attendons naturellement à ce qu'une pareille invasion ait des suites considérables. Nous consultons avidement les communiqués des agences, à ce sujet. Rien du tout! Les quatorze armées rouges ne font plus parler d'elles; on dirait qu'elles ont disparu sans laisser de traces.

Un autre jour, nous apprenons que les forces sudistes ont remporté sur les nordistes une victoire décisive, qu'un général nordiste a passé à l'ennemi en pleine bataille, que les troupes vaincues sont en irrémédiable déroute. Y aura-t-il quelque chose de changé dans le monde pour cela? On serait tenté de le croire. Point du tout! Une semaine plus tard, le gouvernement du nord fait de graves remontrances à l'ambassadeur d'Allemagne, en lui déclarant qu'il est venu à sa connaissance que les troupes sudistes sont commandées et encadrées par des instructeurs allemands et qu'il ne sera fait aucun quartier à ceux de ces officiers qui seraient faits prisonniers à l'avenir. Puis on n'entend plus parler de rien pendant des jours et des jours.

Désespérant d'y rien comprendre, on en vient à prendre la résolution de ne plus lire les nouvelles de Chine.

Un article du Dr A. Legendre, intitulé *La Chine contre les Puissances (Revue de Paris,* 1er mai 1930), nous donne quelques lumières sur ce qui se passe en Chine. Ces lumières seront précieuses à recueillir. Le Dr Legendre connaît admirablement la Chine, il est l'auteur d'ouvrages réputés sur ce pays. Il est convaincu que les Puissances civilisées sont en train de se faire jouer honteusement par les Chinois. Encore que son article manque un peu d'ordonnance et soit passablement touffu, nous allons essayer d'en extraire de quoi nous instruire sur l'état actuel du monde chinois.

* *

Tout le monde sait que la Chine est un immense pays, un monde plutôt qu'une nation proprement dite, une civilisation très antique mais prodigieusement figée et immobile. Des statistiques effarantes (et douteuses) nous affirment qu'elle contient environ 432 millions d'habitants, donc plus qu'il n'y en a dans l'Europe entière. La presque totalité de cette énorme population appartient à la Chine proprement dite; le Tibet, le Turkestan chinois, la Mongolie, la Mandchourie sont en partie désertiques et par suite très peu peuplés.

La Chine proprement dite est grande environ sept fois comme la France, — près de 4 millions de kilom. carrés. Mais la densité de peuplement y est plus élevée qu'en France et l'on y compte environ 100 habitants au kil. carré, soit en tout 400 millions, en chiffres ronds.

Elle se divise géographiquement en deux régions très différentes: la Chine du nord et la Chine du sud, — la première, une vaste plaine, très fertile, constituée par le fameux limon jaune (lœss) qui semble avoir déteint sur le visage des habitants, et arrosée par le Pei-Ho et le Houang-Ho, de climat continental, rude et excessif, presque sans arbres et toute couverte d'abondantes moissons de blé et de millet, — la seconde, montagneuse, avec de vastes vallées qu'arrosent le Si-Kiang, le Yang-tsé-Kiang (le roi des fleuves chinois), et leurs nombreux affluents, de climat tropical, chaud et humide, de végétation exubérante, avec de nombreuses forêts dans les montagnes et d'immenses rizières dans les vallées, des mûriers, des cotonniers, des plantations de thé, etc.

Au cours du XIXe siècle, les Puissances européennes ont fait de continuels efforts pour ouvrir à leur commerce ces riches régions et pour y créer des industries où leurs capitaux trouvaient à s'employer.

Avec le commerce et l'industrie est arrivé aussi le tumulte des opinions modernes. La vieille civilisation chinoise, très fière d'elle-même, très orgueilleuse, pourrait-on dire, a opposé une formidable résistance à la pénétration des idées

occidentales. Elle a été entamée pourtant. Si la masse est restée à peu près imperméable, de petits groupes — on n'ose dire *une élite* — de lettrés ont cherché à assimiler la civilisation européenne et à s'imposer à leur peuple, au nom du prestige que leur conférait ce vernis de science à la mode de chez nous.

L'exemple du Japon a été décisif. Il a, du reste, contribué à fausser la perspective d'un grand nombre d'Européens. Parce que le Japon avait évolué rapidement et s'était élevé, en cinquante ans, au rang des grandes Puissances mondiales, on en a conclu que la Chine pourrait faire de même. C'est ce qui a fait croire au « péril jaune, » dont on nous a souvent rebattu les oreilles.

Les lettrés chinois eux-mêmes ont cru que le Japon leur montrait la voie de la puissance et de la prospérité. Un parti s'est formé, il y a vingt-cinq ans, le Kouo-Ming-Tang, parti de révolution, résolu à renverser la monarchie mandchoue des Taï-Tsing, qui régnait depuis 1644.

De fait, le mouvement révolutionnaire, déclanché par le Kouo-Ming-Tang républicain, aboutit en 1911, après une courte guerre civile, à l'abolition de la monarchie. Une assemblée nationale, réunie à Nankin, proclama la République en 1912.

Mais le premier résultat de cette révolution fut de scinder la Chine en deux parties : la Chine du nord et la Chine du sud, qui depuis n'ont cessé de se combattre. Et le second résultat, semblable au premier, fut d'établir, au sein de chacune de ces deux vastes républiques nominales, une effroyable anarchie.

Depuis 1911, pas un homme, pas un véritable conducteur de peuple n'a surgi dans l'immense empire. Le Kouo-Ming-Tang a bien pu renverser la monarchie, mais il a été incapable de rien mettre à la place. Le mot de « République » est en Chine vide de sens. La seule politique des prétendus hommes d'Etat chinois a consisté à tâcher d'exploiter les Puissances européennes, en obtenant d'elles des capitaux pour créer des chemins de fer, des routes, des télégraphes, des usines, — et plus souvent encore, pour s'enrichir eux-mêmes ainsi que leurs amis, — tout en entretenant dans le peuple une haine féroce contre les étrangers. La *xénophobie* violente de la Jeune Chine est un fait indéniable et qui domine la situation. La Jeune Chine a besoin des peuples civilisés, ou plutôt de leur argent, elle est donc toute prête à entrer en pourparlers avec eux ; mais on peut tenir pour certain que c'est pour mieux les duper et les exploiter. Ce qu'il faut toujours se rappeler quand il est question des Chinois, c'est qu'ils n'ont à aucun degré les idées de loyauté, de droiture, de fidélité à la parole donnée, que vingt siècles de christianisme ont tout de même un peu introduites dans nos mœurs et jusque dans les relations internationales des Occidentaux. Un évêque protestant, lord Cecil, ayant fait un voyage en Chine, disait dans la suite, que ce qui l'avait le plus frappé, c'était cette affirmation constante des chrétiens comme des païens du Céleste Empire que « deux Chinois ne pouvaient se fier l'un à l'autre, surtout s'il y avait le moindre intérêt en jeu. »

* *

Des deux républiques chinoises, celle du nord et celle du sud, c'est cette dernière qui de beaucoup intéresse le plus les Européens, en raison des richesses de son sol et de son sous-sol.

La Chine du sud a été révolutionnée par le célèbre agitateur Sun-Yat-Sen, qui avait médusé ses concitoyens en développant devant eux un projet aussi grandiose que chimérique d'équipement national, avec l'aide de l'argent des Européens et des Américains naturellement : 32.000 km. de voies ferrées, amorçant un vaste réseau de 160.000 km., d'énormes ponts sur le Yang-tsé, enfin : 600.000 km. de routes carrossables !

Ajoutez à cela des ports, des canaux, des barrages, des manufactures, des travaux d'irrigation, une modernisation complète de l'agriculture, la colonisation du Tibet, de la Mongolie, du Turkestan. Le Kouo-Ming-Tang allait, sous la direction de Sun-Yat-Sen, rénover la Chine, faire d'elle le pays le mieux équipé et le plus prospère du globe !

Mais la puissance de réalisation des Chinois ne dépasse guère le stade de la paperasserie et de la discussion. « Il faut connaître le Chinois, dit le Dr Legendre, pour savoir quelle capacité de verbiage, de cabotinage, il recèle en lui : le plus hâbleur des politiciens d'Europe ne saurait arriver à sa cheville. Il reste encore pour longtemps un grand enfant, qui peut jacasser, sans arrêt, des jours durant, et vous débiter tous les contes de fées... politiques imaginables, s'il est de Nankin. Il exulte de jouer un rôle, de parader sur un tréteau, ne serait-ce que pour y battre de la grosse caisse. »

Pendant des années, Sun-Yat-Sen et son petit clan d'étudiants ont pu palabrer et disserter à perte de vue, sans arriver à aucun résultat. Heureusement pour eux, Moscou vint en aide à leur impuissance, sous la forme de Borodine. Celui-ci, envoyé des Soviets, amena avec lui le général russe Galents, — qui n'était en réalité qu'un officier d'état-major allemand du nom de Blucher, — et organisa à Canton une section du parti Kouo-Ming-Tang. Galents forma une armée chinoise placée sous les ordres du général Tchang-Kai-Chek.

Les deux Russes firent la fortune du clan de Sun-Yat-Sen, le conduisirent victorieux jusqu'à Hankow et Nankin, c'est-à-dire conquirent pour lui la moitié de la Chine.

Le gouvernement révolutionnaire de Nankin semblait vendu au bolchévisme, lorsque brusquement, en 1927, il fit volte-face, se débarrassa de la tutelle communiste et fit exécuter un certain nombre de bolchévistes.

Ce revirement enthousiasma certains gouvernants d'Europe et d'Amérique. On crut à une con-

version de Tchang-Kai-Chek, on le porta aux nues, on fut sur le point de le reconnaître comme le seul maître de la Chine entière, — y compris celle du nord qu'il ne posséda jamais.

« On ne se rendait nullement compte que ce fameux redressement de Tchang n'était que le fait d'une querelle personnelle qui se liquidait entre lui et Borodine devenu trop puissant, le vrai maître de la Chine conquise par le général Galents et non par Tchang. » Celui-ci avait intercepté une lettre de Borodine au gouvernement de Moscou, dans laquelle l'envoyé des Soviets faisait savoir que les personnages du Kouo-Ming-Tang étaient des nullités, qui ne faisaient qu'encombrer le terrain politique, gêner le développement du communisme authentique, entraver l'action de Moscou ; en conséquence il demandait l'autorisation de se débarrasser définitivement du clan Kouo-Ming-Tang.

Tchang-Kai-Chek fut affolé. Privé de son soutien, il allait retomber dans le néant. Il se hâta de prendre les devants. Il renia aussitôt ceux qui l'avaient formé et se retourna contre eux. Comme dit ici Legendre, il oublia le dicton chinois : « Tu ne trahiras pas celui qui t'a fourni le bol de riz. » On ne saurait certes l'en blâmer !

Borodine, Galents et consorts furent réduits à s'enfuir pour sauver leur peau. Tchang-Kai-Chek se rabattit sur les comparses et fit exécuter sommairement des milliers de malheureux Chinois, d'étiquette communiste, dont le seul crime était de s'être laissés embrigader par son ordre et de s'être déclarés « rouges. »

Il y avait désormais une place vacante auprès du gouvernement de Nankin. Les Etats-Unis, désireux de « voler une étape, *to steal a march* » aux Puissances d'Europe, s'empressèrent, à la suite de l'expulsion des bolchévistes, de reconnaître le gouvernement de Nankin. Les Puissances, dans leur crainte de ne pas participer aux avantages éventuels de l'opération, se hâtèrent de suivre leur exemple. Le Japon, si bien informé pourtant de l'état réel de la Chine, ne crut pas pouvoir faire bande à part.

Ces adhésions intéressées ont pu faire croire à beaucoup qu'il y avait désormais en Chine, au moins à Nankin, un gouvernement régulier, avec lequel il était possible d'entrer en relations normales. Le gouvernement de Nankin a fort bien vu les bénéfices qui pouvaient lui revenir de l'illusion commune des Puissances civilisées. Les Européens et les Chinois avertis se sont contentés d'abord de sourire et de hausser les épaules. Mais voici que les choses se compliquent. Le gouvernement de Nankin, arguant de ce qu'on lui reconnaissait la qualité d'Etat régulier, émet la prétention de traiter avec les Puissances sur pied d'égalité. Il entend donc être maître chez lui, et pour cela obtenir la révocation de tous les droits *d'exterritorialité* et de *juridiction consulaire*, à l'abri desquels, depuis cinquante ans et plus, les Européens et Américains établis en Chine peuvent jouir d'un peu de sécurité pour leurs personnes et leurs biens.

Du coup, on ne peut plus se contenter de sourire. Européens et Chinois intelligents des grands ports de commerce s'affolent, s'indignent, craignent que les Puissances complètement aveuglées et dupées ne cèdent sur toute la ligne au gouvernement de Nankin, et voient déjà leurs maisons de commerce, d'industrie ou de banque livrées à l'horrible arbitraire chinois, à peine déguisé sous une couche infinitésimale de soi-disant civilisation occidentale et moderne !

Voici ce que Nankin écrit aux Puissances, en date du 16 mai 1929 :

> « J'ai l'honneur de vous proposer un arrangement définitif de telle sorte que la *juridiction* chinoise soit intégralement maintenue à Shanghaï avec, comme conséquence, l'accroissement de la bonne volonté internationale... L'assimilation des concepts légaux d'origine européenne par les juristes chinois est un *fait accompli*, et l'incorporation de ces concepts dans notre législation se fait très rapidement. Avant janvier prochain, certains codes importants, par exemple le Code civil et le Code commercial, seront prêts pour application. »

Cela est signé C. T. Wang, ministre des Affaires étrangères.

Mais les Européens bien informés et la plupart des Chinois instruits eux-mêmes considèrent que l'adoption totale des nouveaux Codes, empruntés à l'Europe, par la Jeune Chine est un dangereux anachronisme. Jusqu'à ces dernières années, il était impossible d'obtenir un peu d'ordre dans l'immense empire chinois sans recourir aux sanctions pénales les plus barbares, notamment au « ling che » ou supplice des dix mille morceaux, c'est-à-dire l'écorchage lent et à vif. Comment croire qu'un état mental que nous pourrions qualifier de « moyenâgeux » se serait modifié si promptement ?

De fait, depuis que les anciennes sanctions pénales, soutien de l'ordre politique, se sont relâchées, depuis que la dictature impériale a été remplacée par divers gouvernements soi-disant démocratiques, le pays est en proie au brigandage le plus affreux. Il n'existe plus aucune sécurité pour personne, pas plus pour les Chinois paisibles que pour les étrangers fixés en Chine. Les meilleurs groupes sociaux vivent sous le régime de la terreur. Si Shanghaï est un refuge sûr, cela tient uniquement à la présence des navires de guerre et des troupes de police internationales. Supprimer la juridiction consulaire et les privilèges d'exterritorialité reviendrait donc à signer l'arrêt de mort des Européens fixés en Chine et la ruine des patrimoines accumulés dans les concessions européennes. Un seul chiffre fera comprendre l'importance de ces patrimoines : « L'actif réalisable de la concession française à Shanghaï (350.000 habitants) et à Tientsin (40.000 habitants) : valeurs foncières, propriétés bâties, industries diverses, n'est pas inférieur à 25 milliards de francs, sans compter la valeur écono-

mique de pareils comptoirs pour la sécurité des transactions. »

Il serait absurde et criminel de laisser tomber une pareille fortune aux mains de vulgaires ambitieux appuyés sur quelques milliers de détrousseurs.

Le gouvernement de Nankin n'existe en effet que sur le papier. De fait, le pays est livré au pillage. Il y a bien un appareil gouvernemental, capable d'en imposer de loin aux hommes d'Etat européens. Il existe des Conseils (Yuans), à savoir, un Conseil législatif, un Conseil exécutif, un Conseil judiciaire, un Conseil d'examen et un Conseil de contrôle.

Tout cela est subordonné au Conseil politique du parti Kouo-Ming-Tang ou Parti nationaliste. Le parti a des sections locales dans tous les centres. Il domine tout et dirige tout. Sous son patronage, tout est permis. Les brigands eux-mêmes savent se servir de sa toute-puissante protection. De temps à autre de riches personnages ou leurs fils sont enlevés par des bandits, et ne peuvent être remis en liberté que sous rançon. C'est là une industrie qui rapporte tellement qu'on estime à *trois millions* le nombre d'individus qui en vivent en Chine.

Les deux millions de soldats que l'on compte dans le pays n'ont pas de moyens d'existence beaucoup plus avouables. Le pays est mis en coupe réglée. Qu'on se représente la France au temps des Grandes-Compagnies ! La Chine vit en ce moment notre effroyable XIVe siècle.

Brigands, soldats, chefs locaux du Kouo-Ming-Tang, comités du Tang-Pou affiliés au Kouo-Ming-Tang, tels sont les quatre fléaux de la Chine.

Un mot du dernier. On appelle *Tang-Pou* une sorte de Comité de Salut public, encore appelé Comité des « gamins, » parce qu'il ne compte que de tout jeunes gens, de 17 à 25 ans, et qui, sous prétexte d'empêcher la contre-révolution, — là-bas aussi c'est un crime irrémissible d'être *réactionnaire !* — soumettent la nation à un espionnage de tous les instants et aux exactions les plus humiliantes et les plus onéreuses.

Voilà un tableau sommaire de l'état actuel de la Chine. On voit qu'il n'a rien de particulièrement engageant. Le salut de la Chine ? Où le chercher ? Dans sa conversion peut-être. Les anciennes religions nationales sont en train de mourir. Il n'en reste que des pratiques puériles et superstitieuses. Autour de l'âme chinoise, deux forces sont aux prises : le matérialisme moderne, avec son aboutissement normal, le communisme, — et l'idéalisme catholique. Ce qui manque à ce peuple, c'est « la grande paire d'ailes » dont parle si éloquemment Taine dans un passage célèbre.

II

Ne quittons pas l'Asie, mais transportons-nous dans cette région de formidables montagnes qui séparent la Perse de l'immense Empire des Indes : vous avez nommé l'Afghanistan.

Une révolution s'est déroulée il y a peu de temps dans ces régions presque inaccessibles. Le roi Amanullah, que la France et l'Europe avaient salué, lors de sa visite en nos pays en 1928, a été détrôné. La situation du pays demeure incertaine. Quel sens faut-il attribuer à ces bouleversements ? Quel rôle jouent-ils dans l'ensemble de la situation mondiale ?

C'est ce que M. Roger Labonne a essayé d'exposer dans deux articles fort bien documentés du *Correspondant* (25 avril et 10 mai 1930).

Disons immédiatement que tout ce qui se passe en Afghanistan, tout ce qui s'y est passé depuis un siècle environ et tout ce qui s'y passera encore pendant longtemps, doit être interprété en fonction de la séculaire rivalité de l'Angleterre et de la Russie en Orient.

Ce serait une grave erreur de croire que les Soviets ont abandonné les directives générales de la politique tsariste en ces régions. Le bolchévisme couche dans les draps du tsarisme. Il superpose simplement à une politique d'expansion russe des visées d'impérialisme universel, fondées sur la religion communiste, qui n'est qu'un catéchisme de la jouissance immédiate en un monde entièrement matérialisé.

C'est vers 1840 que l'Afghanistan entre dans l'histoire de l'expansion anglaise et russe. Les Anglais, maîtres de l'énorme Hindoustan, avertis par l'épisode napoléonien des jalousies que ce beau morceau peut exciter, ont pour unique ambition d'en verrouiller toutes les portes d'accès. Les Russes, qui n'ont de jour que sur les mers glacées du Nord, impraticables six mois par an, et sur une mer dont les Turcs seuls possèdent la clé, la mer Noire, s'étendent et s'étirent vers l'Est et le Sud-Est pour atteindre la mer libre. A l'Est, ils iront jusqu'à Port-Arthur et se heurteront aux Japonais. Au Sud-Est, ils dépassent la Caspienne, vers 1840, et trouvent devant eux la Perse et l'Afghanistan.

Ils réussissent d'abord à gagner les faveurs de la Perse et à faire monter sur le trône afghan un de leurs protégés, Dost Mohammed. Immédiatement l'Angleterre s'émeut. Elle envoie des troupes, qui entrent dans le Baloutchistan, remontent au nord dans la direction de Kandahar, l'une des villes importantes de l'Afghanistan, marchent enfin vers Kaboul, la capitale. L'émir russophile est expédié par leurs soins à Calcutta et remplacé par un prince anglophile. Les Russes insistent, soulèvent la population et provoquent une révolution contre le protégé des Anglais. Ceux-ci sont assaillis de toutes parts, contraints à la retraite, enveloppés dans la passe de Khybert (prononcez : Khaïbert), abattus par le froid, la neige, les escarmouches des montagnards. Il en reste 20.000 sur le terrain. Une douzaine seulement s'échappent : désastre presque sans précédent dans l'histoire coloniale. Voilà le premier acte.

Heureusement l'Anglais est ami de la boxe : il sait encaisser, il sait répliquer aussi. Il se venge

ici très adroitement, en gagnant Dost Mohammed, par les moyens que l'on devine, et en le renvoyant à Kaboul, où il représente fort bien jusqu'à sa mort les intérêts britanniques. Son fils Scheer Ali lui succède en 1863 et continue sa politique jusqu'en 1878. C'est le moment des grandes victoires russes de Plewna et de San Stefano. L'astre anglais pâlit en Orient devant l'éclat de la lumière russe. Scheer Ali accueille à Kaboul les envoyés du tsar et congédie le représentant de l'Angleterre. Celle-ci relève le gant. Le général Brown ose affronter la passe de Khybert, qu'il franchit heureusement, il entre à Kaboul, détrône Scheer Ali et le remplace par son fils Yacoub Khan (1879).

Naturellement la Russie suscite des troubles. Le pays est livré à l'anarchie, jusqu'à ce que le général Roberts (qui devait s'illustrer bientôt dans le sud-africain) revienne à Kaboul et place sur le trône Abdur-Rahman-Khan, le grand-père du roi Amanullah (1880). Le rail vient à l'aide des ambitions opposées qui tendent vers l'Afghanistan. La voie ferrée venant de Russie va rejoindre celle qui vient des Indes. Les Anglais, pour garder leur proie, acceptent de négocier. Le traité de Londres, du 4 mai 1887, reconnaît aux Russes la possession ou le protectorat de vastes territoires à l'est de la Caspienne, à condition que le protectorat de l'Afghanistan soit reconnu à l'Angleterre.

Les défaites russes en Mandchourie pendant la guerre russo-japonaise (8 février 1904-5 sept. 1905) arrêtent pour un temps l'expansion russe. Et comme le péril allemand se précise, la France négocie une entente anglo-russe. Le 30 août 1907, un traité prélude à la future Entente cordiale, en mettant fin aux différends anglo-russes en Orient. Le plateau de Pamir est neutralisé, le Baloutchistan devient propriété britannique, l'Afghanistan s'engage à n'entretenir aucune relation diplomatique sans l'intermédiaire des agents britanniques. En d'autres termes, il devient vassal.

Là-dessus arrive la guerre de 1914. La Russie trahie par le bolchévisme quitte la cause des alliés. Trotzky reprend à son compte et au compte de son parti les vieilles ambitions russes : il veut arracher l'Hindoustan à l'Angleterre et le gagner à la révolution mondiale. Il est heureux de frapper ainsi un coup sur la forteresse du capitalisme. Mais il est heureux aussi de servir les intérêts russes qui coïncident merveilleusement avec ceux de la propagande communiste.

Les Soviets s'insinuent à Kaboul, soufflent la révolte contre l'emprise anglaise. L'émir Habibullah qui résiste est assassiné, le 20 février 1919 ; son frère se fait proclamer. Deux fils du défunt acceptent la chose. Le troisième, Amanullah, s'insurge contre cette combinaison, appelle les tribus aux armes, détrône son oncle et prend sa place. Il a la prétention de rénover son pays, il répudie toute tutelle, il admire le mouvement kémaliste en Turquie. Il rêve de moderniser son pays. Il affronte crânement la colère anglaise et réussit, à force d'énergie, à se faire reconnaître pleinement indépendant par l'Angleterre, lasse de la guerre et avide d'un peu de repos. Mais Amanullah ne s'en tient pas là. Il veut se prémunir contre un retour offensif de John Bull. Il signe des traités avec les Soviets, la Perse, la Turquie. Il fait venir des professeurs, des instructeurs, des techniciens, de France et d'Allemagne. Il envoie les fils des meilleures familles et notamment l'un des siens, un frère, des cousins dans les lycées de Paris. Il change son titre d'émir contre celui de roi, en 1926. Il envoie des représentants aux principales puissances. Lui aussi, comme la Chine, il est hanté par l'exemple prodigieux du Japon. Il croit son pays capable de brûler les étapes, de passer d'une civilisation primitive et encore patriarcale à une civilisation entièrement moderne. Mustapha Kemal est son modèle !

« Tout va bien tant qu'il se borne à mettre le pays en valeur, voire à rénover ses statuts politiques. Chacun obéit passivement, sans chercher à savoir s'il va en résulter des bienfaits d'ordre général. On fournit les corvées et les prestations, comme au temps où la fantaisie d'un padischah se plaisait à voir niveler une montagne, détourner un fleuve ou déplacer une forêt. Le Parlement évoque la vieille institution de la Jirga, les ministres rappellent les vizirs, et leur Conseil le divan de la Sublime Porte. On contemple avec indifférence la construction de ces hôpitaux où des médecins roumis disputent à la mort ceux dont l'heure a sonné au cadran du Très-Haut. On sourit devant l'installation moderne de ces hôtels pourvus d'un mobilier inutile et de sièges bien incommodes pour des croyants habitués aux divans et aux sofas. Et la futilité occidentale apparaît dans ces restaurants où les convives se servent de fourchettes et de cuillers, en dépit des recommandations du Prophète (qu'Allah l'assiste de ses grâces) : « La bénédiction de Dieu est sur la nourriture prise avec les doigts. »

Mais le mécontentement bientôt s'éveille et s'accuse. Les « Vieux Turbans » s'indignent de voir leur souverain devenir infidèle aux traditions de la nation et se mettre à la remorque des impies occidentaux. On le traite de Djiaour ! Quand on le voit en chapeau, en casquette, en pantalon ou en culotte courte, des épithètes injurieuses s'élèvent à son adresse. N'importe : il va de l'avant. Il lance des édits qui mettent le comble à la fureur des croyants. N'a-t-il pas la prétention d'ouvrir les « harems, » de rendre la liberté aux femmes qui y sont prisonnières, de leur permettre de circuler dévoilées parmi les hommes, et — sacrilège suprême — de leur donner le droit de choisir leur mari !

Dès 1924, les docteurs musulmans commencent à quitter la capitale où le souverain multiplie les dangereuses et coupables innovations. Ils se répandent dans les provinces. Le pays est très montagneux, très découpé, très morcelé. Il est peuplé d'une race guerrière, fière et fanatique, très

facile à exciter et à soulever. Le Coran à la main, les mécontents engagent une campagne insurrectionnelle contre Amanullah.

Celui-ci réussit pourtant à triompher des premiers troubles. Vers 1927, il semble maître de la situation. Il en profite pour faire ce voyage d'Europe auquel nous faisions allusion plus haut. Il est à Paris en janvier 1928. Il passe rapidement en Angleterre, s'attarde en Russie et renouvelle son alliance avec la Turquie.

A son retour, il trouve le pays en ébullition. Les émissaires anglais n'ont pas eu de peine à attiser le mécontentement né de ses réformes. Les Mollahs et les Pirs se montrent avec colère la reine Souriah, élégamment dévêtue par un grand couturier parisien. Ils serrent les poings en entendant le prince inviter les femmes musulmanes à suivre l'exemple de leur souveraine, et quelques semaines plus tard, quand ils apprennent le départ pour Constantinople d'une vingtaine de jeunes citadines, ils renouvellent leur geste de 1924 et partent prêcher la révolte aux tribus.

Une sorte de bandit généreux, de Mandrin local, devient leur candidat et leur champion : Bacha I Sachao. Il engage la lutte contre Amanullah. Au 1er janvier 1929, il ne reste plus à Kaboul qu'une trentaine d'Européens, au lieu de plus de 600 ; les autres sont partis en avion. Amanullah bloqué dans sa citadelle essaie de ressaisir les esprits. Il révoque ses décrets, reprend le costume de la tradition, mais il ne touche point les vieux croyants qui se méfient. Le 14 janvier il abdique en faveur de son frère aîné et se retire à Kandahar.

Mais Bacha I Sachao n'accepte pas de renoncer aux avantages entrevus. Il entre dans Kaboul avec ses soldats, se présente à la Jirga et se fait proclamer roi sous le nom de Habibullah Ghazi, l'ami de Dieu, le vainqueur de l'infidèle. Après une tentative infructueuse, Amanullah abandonne la partie et vient se reposer de ses émotions sur la Riviera italienne. Mais le roi improvisé, un ancien porteur d'eau devenu soldat, n'a rien de ce qu'il faut pour gouverner. Une anarchie affreuse se répand dans le pays. Un compétiteur se présente : Nadir Khan, ancien représentant d'Amanullah à Paris. Peu à peu il gagne des partisans et du terrain. Le 16 octobre, Nadir Khan entre dans Kaboul et harangue les notables. Sur-le-champ il est proclamé roi à son tour. Bacha I Sachao finit par être abandonné de tous ; livré au vainqueur, il est passé par les armes, le 2 novembre.

Depuis lors, le calme est rétabli en Afghanistan. Ni les Anglais ni les Russes ne sont entièrement satisfaits du dénouement survenu. Nadir Khan le nouveau roi est, semble-t-il, entièrement d'accord avec Amanullah, son prédécesseur, qui lui a offert d'être son ambassadeur à Rome.

Les Soviets surveillent attentivement les mouvements nationaux, afin d'en profiter pour avancer la Révolution mondiale. Leurs agents travaillent en Hindoustan, en Indo-Chine, en Chine, comme en Afghanistan. Mais les succès remportés par eux semblent jusqu'ici sans lendemain.

Ghandi n'est pas leur allié, en dépit des apparences. Le parti bolchéviste le considère comme un vulgaire « bourgeois. » En Afghanistan, la marche vers la civilisation moderne va probablement reprendre avec une prudente lenteur.

La grande moralité qui se dégage de tout ceci, c'est celle que Bourget avait inscrite dans son livre fameux de *L'Etape*. Plus encore que les individus et les familles, les nations sont obligées de tenir compte du grand facteur de toute évolution : *le Temps !*

Ajoutons que l'on est peu fixé sur les intentions du nouveau roi afghan. Mais il est à prévoir qu'il cherchera à louvoyer entre les deux puissances rivales, l'anglaise et la russe, en visant à assurer à son pays une totale indépendance et les moyens de poursuivre paisiblement son évolution. Il aura pour lui ses montagnes, la force d'une race fière et combative. Il aura surtout les difficultés intérieures dont souffrent en ce moment et la Russie et l'Angleterre.

La première a entrepris une tâche qui dépasse prodigieusement ses moyens : la conquête du monde par la mystique révolutionnaire. L'étoile du communisme est en déclin. Il est peu probable que son éclat se ravive d'ici quelque temps. Le communisme est contre nature ; il ne peut être qu'une expérience désespérée d'intellectuels barbares et naïfs. Partout et toujours on le jugera à ses fruits qui ne pourront être que détestables.

L'Angleterre, de son côté, a sur les bras le soulèvement hindou. Il n'est pas à prévoir qu'elle puisse reprendre tout de suite sa politique d'expansion vers l'Afghanistan.

Mais tant d'autres facteurs peuvent intervenir !

III

Une dépêche datée du Bourget, le 16 juin dernier, nous a appris que le monoplan géant allemand « D-2000 » était arrivé ce même jour à l'aérodrome, à 18 h. 38, venant de Cologne, et porteur de six passagers.

La même dépêche décrivait l'appareil : envergure de 45 mètres, longueur de 23 m., force de propulsion 2.400 chevaux-vapeur, poids à vide 13 tonnes, en pleine activité 24.300 kilos. Il peut transporter 3.000 kilos de charge utile sur 3.500 kilomètres, soit un rayon de 1.750 km.

Avec une charge de 7.800 kilos, il pourrait encore assurer sans escale Paris-Berlin ou Paris-Madrid. On peut lui confier indifféremment 45 passagers ou 5 tonnes de marchandises, avec 7 hommes d'équipage.

N'insistons pas davantage sur cette description. Soulignons simplement le commentaire éloquent qu'elle apporte aux constatations du lieutenant-colonel Vauthier qui a traité, dans la *Revue de Paris* des 1er et 15 mai, *Le Danger aérien*.

« Le danger aérien, dit-il, se mesure au rayon d'action et au tonnage transporté par les avions,

aux moyens d'action qu'ils peuvent employer et au genre d'objectifs qu'ils peuvent prendre à partie. »

Très sagement, il ajoute que les chiffres indiquant les données du problème varient de jour en jour. Il compte, par exemple, que pour une tonne de charge utile, le rayon d'action jusqu'ici ne dépasse pas 1.200 km. Or, nous venons de voir qu'avec le monoplan géant allemand, le rayon d'action avec *trois* tonnes dépasse 1.700 km. On voit par ce seul exemple que tous les calculs peuvent être faussés en un jour. Une fois qu'un nouveau type est « sorti, » les records anciens deviennent sans valeur. La courbe des records s'élève sans cesse. L'aviation est contrainte d'établir ses programmes pour un délai très court, que le général Niessel estime devoir être de l'ordre de cinq ans.

Dès maintenant, on peut formuler les constatations suivantes :

« 1° Tout point du territoire national est dès aujourd'hui exposé aux coups de l'aviation ennemie.

2° Quand l'attaque aérienne peut partir de la mer et de toutes les frontières terrestres, la charge utile qui peut être transportée par un avion ennemi au-dessus du point le plus éloigné du territoire national est de deux tonnes, pour les avions de série actuellement en service.

Ce chiffre tombe à une demi-tonne quand la mer est interdite à l'ennemi et que les attaques aériennes ne peuvent partir que des frontières Nord et Nord-Est.

Ces constatations sont valables pour tous les Etats européens. Ils sont tous logés à la même enseigne, et le fameux équilibre européen n'est pas troublé de ce côté.

Autre chose : il serait très imprudent de mesurer la force en avions d'un pays en se bornant à additionner les chiffres de ses escadrilles militaires. Les avions de transport commerciaux peuvent très bien servir à des fins militaires. De plus, la sortie d'avions de bombardement spécialisés n'est que l'affaire de quelques mois.

On discute sans doute pour savoir si un avion commercial peut être aménagé en avion de bombardement, sans modification. Mais rien n'empêche qu'en étudiant un avion commercial, on étudie dans le détail sa transformation éventuelle, qui étant prévue ne souffrira plus aucune difficulté. Cette transformation peut d'ailleurs comporter le changement d'une partie de l'avion : toute la partie du fuselage destinée au transport des passagers pourrait être établie amovible ; elle serait remplacée, le moment venu, par un autre fuselage comportant les lance-bombes et les appareils de visée. L'essentiel d'un avion portant du poids est constitué par le moteur, les réservoirs d'essence, le poste de pilotage et les commandes, les plans porteurs, le train d'atterrissage : tout cela est nécessaire, que la charge utile soit constituée par des passagers ou par des bombes. Pour remplacer les passagers par des bombes, il suffit de modifier bien peu de chose à l'avion de transport de passagers : si cela se fait en bloc, par remplacement d'un morceau de l'avion, la transformation pourra se faire presque instantanément. »

Nous voilà donc bien prévenus ! La force en avions d'une nation est faite de la totalité des avions militaires et commerciaux qu'elle possède. De plus, dans les premiers jours de la guerre ou dans les semaines de tension diplomatique qui la feront pressentir, cette force peut se modifier brusquement dans des proportions formidables. Rien n'est plus facile et plus rapide que la mise en service d'une grosse quantité d'avions de bombardement spécialisés, à la seule condition que le type en soit arrêté d'avance.

* *

Essayez maintenant de vous rendre compte de la puissance des moyens de destruction que pourrait mettre en œuvre une aviation normalement développée.

« De tous les moyens de destruction que peuvent porter les avions en vol, le plus terrible est *le feu.* » A la fin de la dernière guerre, les Allemands s'étaient mis en mesure d'incendier par avion à la fois Paris et Londres. Mais c'était en septembre 1918. La guerre était perdue pour l'Allemagne. La crainte des représailles et de la rigueur des conditions de la paix les fit réfléchir. Ludendorf le dit en propres termes : « Par suite de la gravité de notre situation, la Direction suprême résolut de ne plus essayer l'action d'un bombardement par avions sur Londres et sur Paris, pour rendre l'ennemi disposé à la paix. En conséquence, elle ne donna plus l'autorisation d'utiliser une bombe incendiaire particulièrement efficace, qui était sortie en grande quantité au mois d'août (1918) et qui était destinée au bombardement des capitales [1]. »

Retenons bien cet aveu. Il est capital pour mesurer l'étendue exacte du péril aérien. SEULE, LA CRAINTE DES REPRÉSAILLES A EMPÊCHÉ LES ALLEMANDS DE BRÛLER PARIS ET LONDRES EN SEPTEMBRE 1918. Conclusion : seule, la crainte des représailles pourra à l'avenir empêcher une nation ambitieuse ou mécontente de se jeter sur la nation voisine et de lui faire subir des dommages irréparables. Une nation ne pourra se faire respecter que si elle est forte, ou si elle est associée à des nations fortes, ou enfin si elle est garantie par des institutions juridiques de paix internationale réellement efficaces et stables. Tout est là. Mais il s'ensuit qu'une grande nation, comme la France, se doit à elle-même et doit à l'avenir de la civilisation de ne pas être désarmée.

D'après un lieutenant-colonel d'aviation autrichienne, l'ordre de ne pas partir pour incendier Londres ne fut donné qu'une demi-heure avant le départ... Notez que les toits actuels sont percés par des bombes légères qu'un avion peut emporter en grandes quantités, et dont l'énorme température de combustion met le feu à tout objet combustible qui se trouve à leur portée, alors qu' « il n'y a pas de procédé pouvant éteindre un tel foyer d'incendie. »

Même en supposant que sur 100 avions, 5 seulement réussissent à survoler une ville comme Paris ; cela ferait 5.000 bombes Elektron d'un kilo tombant sur la ville. On doit admettre que sur les 5.000, au moins 800 pourraient créer des foyers d'incendie. Supposez un vent favorable, les habi-

[1] *Kriegserinnerungen*, p. 565.

tants cachés dans les caves, les services de défense contre l'incendie complètement débordés : ce sont des quartiers entiers de la capitale qui deviennent la proie des flammes !

Autre moyen d'action : les *gaz*.

Là encore le mot de charge « utile, » pour l'avion agresseur, est d'une ravissante ironie! Une bombe d'une tonne peut déverser 5 à 600 kilos de gaz sur une ville. On a ici le choix entre les gaz chlorés (suffocants), — cyanhydriques (toxiques), — bromés (lacrymogènes), — ypérités (vésicants), — arsinés (sternutatoires). Il est clair que ce sont les deux premières catégories qui sont les plus redoutables.

Prenons comme exemple le *phosgène*, qui provoqua, le 21 mai 1928, à Hambourg, par suite de l'explosion d'une usine de produits chimiques, une catastrophe que l'on n'a pas oubliée. D'après le colonel Bloch :

« Si une bombe, chargée de 500 kilos de phosgène, tombait à l'intérieur d'un édifice, la concentration serait telle que toutes les personnes, même protégées par un masque, succomberaient. Si elle tombait dans une rue, un nuage se formerait instantanément, dont le volume final théorique, lorsque le gaz serait dilué au millième, — et à cette concentration il aurait encore des effets mortels foudroyants, — serait de l'ordre de 100.000 mètres cubes (environ 35 mètres de haut, 30 m. de large, la largeur de l'avenue, et 100 mètres de long). Aux abords du point de chute, même les porteurs de masque seraient intoxiqués. Le nuage canalisé par les maisons se déplacerait, en supposant un vent favorable et sur un parcours de plus d'un kilomètre, resterait dangereux pour les passants, les occupants des caves mal calfeutrées, et sans doute aussi pour les habitants des maisons longées par lui. »

Voilà pour une seule bombe !

Notez qu'à Hambourg, en 1928, *deux jours après l'accident*, un groupe d'excursionnistes fut atteint par des restes du nuage de phosgène : quelques-uns d'entre eux tombèrent inanimés ; ils ne furent sauvés que par la présence d'esprit de leurs camarades qui les transportèrent à bras, en fuyant dans la direction du vent.

Les Etats-Unis ont pourtant reconnu le péril de gaspillage de la « charge utile » (!) découlant de l'emploi de très grosses bombes qui peuvent manquer leur objectif et être entièrement perdues. Ils se contentent de petites et de moyennes bombes dont le poids s'échelonne de 12 à 130 kilos. Les plus petites seraient chargées en gaz moutarde (ypérite), ou en gaz lacrymogène (à base de brome), ou en gaz incendiaire et fumigène (à base de phosphore) impossible à éteindre. Les plus lourdes renfermeraient des gaz aisément liquéfiables, tels que le chlore et le phosgène, ou encore des gaz moutarde et explosifs.

Mais là ne se bornent pas les moyens d'action des avions. Ils peuvent aussi lancer des cultures microbiennes, bombarder des points stratégiques, mitrailler la population ou la troupe ; ils peuvent enfin porter très rapidement en territoire ennemi des détachements spécialisés chargés d'une mission limitée d'attaque ou de destruction.

Rappelons-nous que lors de la guerre civile en Afghanistan, dont nous parlions tout à l'heure, la population européenne de Kaboul put être évacuée en peu de temps : elle comptait plus de 600 membres. Supposez qu'au lieu d'évacuer, on veuille envahir ; un bataillon d'attaque peut être très aisément transporté au point désiré, sans que l'ennemi puisse s'y attendre, et encore moins s'y opposer !

« Une centaine d'hommes résolus, a écrit le général Hirschauer, peuvent faire de rudes actions de destruction et de surprise ; il faut dix avions pour les transporter en un point critique : grand pont, usine de guerre, gare importante, etc. »

N'insistons pas davantage. « Le danger aérien existe et nous n'y pouvons rien. Le risque aérien est mortel. On peut appliquer au danger aérien ce qu'a écrit le général Weygand du danger chimique : « Là comme partout, il est vain de s'indigner de ce qu'on ne peut empêcher, mais il serait coupable de ne pas faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous mettre en garde contre la terrible menace de la guerre chimique. »

Le Lt-colonel Vauthier conclut, comme nous le faisions plus haut, en soulignant que seule la crainte des représailles « sera peut-être l'argument qui pèsera le plus lourd sur les projets d'agression. »

Il faut donc se tenir sur ses gardes, être en état de rendre coup pour coup. — Mesurez ce qu'il y a d'atroce dans ce mot : *coup pour coup!* Nous retournons à l' « œil pour œil, dent pour dent » de l'Ancien Testament. Le progrès matériel se traduit par une régression vers la barbarie morale! Nous n'avons qu'un moyen d'éviter les extrémités que suppose un conflit, dans l'état actuel des moyens de destruction : c'est de développer les institutions de paix. Nous savons, nous, que le vieil Evangile est, de toutes ces institutions, la plus efficace et la plus profonde !

La lutte contre la religion, au nom du prétendu progrès, est un véritable suicide de l'humanité.

IV

Délassons-nous un instant des terrifiantes méditations que nous a imposées la perspective du danger aérien, en parlant d'une chose également très aérienne, également dangereuse, mais dans un tout autre sens : à savoir, *la Mode*.

Les recommandations les plus pressantes ne cessent de tomber du haut des chaires chrétiennes, invitant les dames et jeunes filles qui veulent avoir la fierté et la dignité de leur foi de ne pas se laisser gagner par l'inconvenance des modes.

Il ne sera pas inutile peut-être de savoir comment se fait et se défait la mode. Il paraît qu'elle suit des lois. On ne s'en douterait guère.

La *Revue de Paris* a demandé à un grand couturier parisien, — à l'un des maîtres de la mode, par conséquent, — de renseigner ses lecteurs sur la façon dont naît, grandit et meurt une

mode. M. Jean-Charles Worth va nous instruire de tout cela (*Revue de Paris*, 15 mai 1930).

Il se défend de toute prétention philosophique, poétique ou moralisante. Il ne veut parler qu'en homme du métier, ou, comme l'on aime à dire maintenant, en technicien.

« Un fait frappe tout d'abord, dit-il. Tandis que la mode masculine se crée en Angleterre, la mode féminine prend naissance à Paris, et cela invariablement. Il n'est point de patriotisme, si chauvin soit-il, qui tienne et résiste, et les femmes des Américains les plus attachés à Monroe et à sa doctrine, comme celles des Lords les plus intransigeants, ou les grandes dames des Cours étrangères les plus fières, et à juste titre, de leur noblesse nationale, toutes donc tournent les yeux vers notre capitale pour apercevoir le premier signal de la mode à venir. Ce mot d'ordre, elles ne le demandent d'ailleurs point à la France, point à nos plus grandes villes, à celles où les fortunes paraissent le mieux assises, Lyon, Marseille ou Bordeaux, mais à Paris seul. Nous-mêmes d'ailleurs, privés de cette ambiance, ne pouvons rien ; nous allons voir des robes ailleurs, à Londres, à Madrid, à Cannes, mais nous ne savons en créer qu'à Paris. »

Ce n'est pas, comme on le croirait, que Paris fournisse au couturier et à la mode un choix particulièrement facile de matières premières. Non, les étoffes se fabriquent en province ou en pays étranger. C'est Paris qui les met en œuvre.

« D'où vient donc cette royauté incontestée de Paris dans le domaine qui nous intéresse ? Sans doute, — ceci sans empiéter sur le terrain des historiens, — une des raisons principales est-elle la prédominance de l'esprit de société français depuis le XVII^e^ siècle. Par la puissance de notre culture ou l'autorité de notre politique, du XVII^e^ siècle à nos jours, toutes les sociétés étrangères, toutes les cours et tous les salons ont tourné leurs regards vers nous pour nous imiter. Notre vie mondaine autant que nos découvertes et nos conquêtes nous ont imposé aux yeux de l'étranger et nous ont valu, peut-être, cette sorte de jalousie qui parfois nous accuse de chauvinisme.

« Les merveilleux damas et velours italiens, les dentelles, points à la rose de Venise, points de Milan, de Malines, toutes les œuvres d'art véritable que peut créer l'étranger, depuis deux siècles continuent à venir en France pour y être utilisées, pour entrer dans l'œuvre idéale à laquelle elles sont destinées : le costume de la femme. »

Ainsi, la mode féminine est essentiellement non pas française, mais parisienne. Quand elle n'est pas tout à fait conforme aux lois de la décence et de la morale, c'est donc Paris qu'il en faut accuser. La capitale se doute-t-elle de la responsabilité qui pèse sur elle de ce chef ?

Autre considération : alors que la langue française a perdu, en diplomatie, le privilège qu'elle avait acquis au XVII^e^ siècle et gardé jusqu'à nos jours, la mode parisienne a maintenu ses positions, ce qui prouve que le monde féminin est plus fidèle ou, si l'on veut, plus routinier, dès qu'il s'agit des traditions qui le concernent.

Pourtant, d'importants changements se sont produits dans la genèse d'une mode, depuis cinquante ans environ.

Jadis, la mode était lancée par quelque grande dame ou actrice parisienne. Les couturières, qui s'appelaient alors « modistes, » copiaient le modèle mis en vogue par un succès de salon ou de théâtre. Les bonnes bourgeoises achetaient leurs étoffes et demandaient à leurs modistes de leur confectionner des robes sur le modèle choisi.

Aujourd'hui, la mode est lancée par la *Haute Couture.*

« La « Couture », telle qu'elle existe aujourd'hui, nous apprend M. Worth, est l'œuvre de Charles-Frédéric Worth, mon grand-père. Fils d'un avocat anglais qui perdit sa fortune, il fut, très jeune encore, envoyé en France, après avoir été employé comme tout petit commis dans un magasin de Londres. Il entra donc à Paris dans une maison qui vendait des étoffes destinées aux confectionneuses. Les draperies et soieries étaient simplement drapées à la main sur une jeune employée et présentées ainsi aux acheteuses. Mon grand-père eut alors l'idée d'acheter des tissus aux fabricants, puis d'en faire exécuter lui-même et d'en user pour réaliser des modèles de robes. Il s'établit alors avec un associé rue de la Paix, dans l'immeuble que nous habitons encore. La protection de l'Impératrice facilita l'œuvre commencée : ainsi se trouvait fondée la première maison de couture. »

* *

Sur quoi se basent les couturiers pour lancer la mode ?

Ils n'ont eu garde de laisser tomber la tradition qui existait avant eux. C'est encore très souvent le goût — ajoutons : ou la fantaisie discutable, — d'une grande dame, d'une femme à la mode, d'une actrice célèbre, dont les préoccupations morales ne sont pas en général très pressantes, qui inspire ceux qui se nomment grandiosement les « créateurs de la mode. » — « Toutefois, constate M. Worth, ces cas nous semblent assez rares, et nous sommes beaucoup plus fréquemment soumis à des courants généraux. Des engouements pour certains pays étrangers ont maintes fois transformé nos modes. Les ambassadeurs d'Orient et d'Extrême-Orient ont, à chacune de leurs visites, donné le ton. Robes à la turque, singeries de Huet, tapisseries ou dessins à la Pillemont en sont des exemples. Plus récemment les tuniques courtes, les draperies longues, les combinaisons nouvelles d'ornements et de couleurs, nous ont été évidemment suggérées par les danseurs des ballets russes. »

Parfois la mode suit le mouvement de l'évolution artistique. On veut fuir les poncifs, trouver du nouveau à tout prix, briser avec le passé. L'imagination des chercheurs de modes a été inclinée vers des formes nouvelles, des combinaisons de couleurs inédites. Le cadre d'un ameu-

blement lancé par l'art décoratif moderne appelait ou semblait appeler certaines formes de vêtements. L'admiration des révolutionnaires pour les héros à la Plutarque provoqua de la sorte l'éclosion du style gréco-romain sous le Directoire et le premier Empire. La Restauration, par contre, revint aux toilettes d'Ancien Régime, qui reparurent modernisées. « De nos jours, la guerre obligea les femmes à remplacer les hommes dans maintes occupations actives. De là, probablement, l'adoption de la jupe courte, simple, facile à porter. L'habitude une fois prise se trouva fortifiée par l'amour sans cesse grandissant des sports. Les femmes et les jeunes filles, pratiquant de plus en plus la culture physique, en viennent tout naturellement à préférer à la ligne factice que créaient le corset et la robe d'autrefois, la ligne naturelle et le costume qui la fait valoir. »

Mais après une sorte de « masculinisation » à outrance, — si l'on peut se permettre ce mot, — la femme commence à s'apercevoir qu'elle n'est plus à la place d'honneur qu'elle avait conquise autrefois, qu'elle est considérée un peu trop comme une « camarade » plus faible, pour qui il convient de se montrer indulgent. Elle aspire à redevenir la reine de la société, la reine du foyer. N'était-ce pas le titre que vingt siècles de délicate civilisation chrétienne lui avaient donné ? Si trop souvent elle en a abusé, s'ensuit-il que ce titre était illégitime ?

Mais pour être reine, il faut un peu de majesté. Une réaction s'est donc produite : « Cet hiver la robe longue l'a emporté et nul n'a été étonné de la voir réapparaître comme la seule capable de s'harmoniser avec la grandeur des réceptions brillantes. »

* *

Ce qui est à peine croyable, c'est la rapidité et le caractère impérieux qui caractérisent la marche de la mode à travers le monde.

Le *mimétisme,* si puissant chez certaines espèces animales, est d'une puissance prodigieuse dans le monde féminin. Ce penchant invincible à l'imitation est à la base de la force dont dispose la mode pour plier sous son joug des armées de sujettes. « Un modèle est-il créé, les quelques grandes conductrices de la mode l'ont-elles adopté, le monde féminin s'émeut. L'Amérique câble pour être renseignée sur l'heure, les journalistes aux aguets photographient et décrivent, les maisons secondaires copient, les grands magasins à leur tour copient les copies, et les bourgeoises modestes enfin supplient leur ouvrière de suivre la création à la mode et sentent je ne sais quelle fierté les soutenir, lorsqu'elles ont troqué la robe aimée hier pour une nouvelle idole.

Mais dès qu'une mode a été ainsi vulgarisée, bien mieux, avant même qu'elle soit descendue jusqu'au bas de l'échelle sociale, elle commence à paraître commune à celles qui l'ont lancée, elle a perdu de son charme en se répandant. Une autre mode doit donc aussitôt remplacer celle qui vient à peine de naître et qui déjà doit mourir.

« Vanité, coquetterie, concède M. Worth, voilà donc les secrets mobiles de la floraison de toutes les modes. »

Le principal argument que l'on peut faire valoir pour défendre la mode, est d'un ordre assez peu poétique : c'est qu'elle fait marcher le commerce. Que de fois, hélas ! n'a-t-on pas défendu aussi la religion par ce piètre argument ! Pour la mode, il est loin d'être sans force :

« Du profit ? A combien de bénéficiaires en apporte-t-elle ? Elle est la source de vie des industries les plus diverses, draps, toiles, mousselines, soieries, velours, etc., et des industries annexes aussi, fourrures, broderie, bijouterie. Elle fait circuler les matières et circuler l'argent, elle entretient un personnel innombrable. L'Etat, qui ne vit point des fumées de la gloire, ne se contente pas de marquer au tableau de ses honneurs les succès de notre couture, il prélève sa dîme autant sur les étrangers qui viennent ici pour acheter que sur les Français de tout ordre qui travaillent, gagnent et paient ! »

Fort bien ; mais, dans ce cas, pourquoi ne pas mettre tout le monde d'accord ? Les prescriptions du moraliste ne vous demandent qu'une chose, qui est de ne pas trop ménager l'étoffe, de ne pas dévêtir sous prétexte d'habiller. Il me semble que les jupes longues feraient encore mieux « marcher le commerce » que les courtes. Demandez cela aux fabricants de soieries !

Un dernier chiffre pour finir : M. Worth estime à environ 8 milliards pour 1927 le chiffre des exportations françaises provenant des industries de la mode et annexes, visibles ou invisibles.

Il existe à Paris seulement plus de 2.000 maisons de couture, employant au minimum 250.000 personnes et faisant annuellement un chiffre d'affaires certainement supérieur à 2 milliards de francs.

V

C'est encore à la *Revue de Paris* (15 mai 1930) que nous empruntons, sous la signature de M. John Viénot, une étude sur *La situation actuelle du protestantisme dans le monde.*

Cette étude fait partie d'une suite. La *Revue* a voulu renseigner ses lecteurs sur l'état des diverses religions dans le monde. Une étude sur le *Catholicisme romain,* par le P. Yves de la Brière, a paru dans le n° du 1er janvier 1928, — une autre sur la *Religion orthodoxe en Russie,* par M. Charles Quénet, dans le n° du 1er mai 1928, — une troisième, sur la situation actuelle de l'*Islam,* par Louis Massignon, dans le n° du 15 juillet 1929. Une dernière étude, par le rabbin Liber sur le *Judaïsme,* viendra clore la série.

M. John Viénot était fort bien qualifié pour écrire sur le protestantisme. C'est sa religion. Il est pasteur luthérien, fort connu dans son Eglise. Il a publié, en 1926, une *Histoire de la Réforme française, des Origines à l'édit de Nantes,* où nous aurions certes beaucoup à critiquer, au point de vue de l'histoire strictement documen-

taire, mais qui n'en est pas moins une œuvre qui compte.

Ecoutons-le nous parler du protestantisme au xx[e] siècle.

Il commence par une définition :

« Et d'abord, qu'est-ce que le protestantisme ? C'est un vaste mouvement de réveil religieux et politique, un acte collectif de redressement moral rendu nécessaire dans un temps où la situation de l'Eglise et de l'Etat pouvait se résumer et se peindre en trois mots : superstition, simonie, servitude. C'est alors qu'éclate, au début du xvi[e] siècle, la révolution religieuse connue sous le nom de Réforme. Elle devait, en quelques années, séparer de Rome la moitié de l'Europe. C'est d'elle que sont sorties la démocratie moderne, la liberté de pensée et d'enseignement, le progrès scientifique et social, et ce bien précieux de la liberté de conscience dont nous jouissons aujourd'hui. »

En vérité, M. Viénot date un peu ; il nous parle encore comme on faisait il y a vingt ans. Il n'a même pas su profiter de la pénétrante étude publiée par M. Lucien Febvre, dans la *Revue historique* de mai-juin 1929, sous ce titre : *Une question mal posée*. Il y aurait vu que la Réforme n'a pas consisté essentiellement ni principalement dans la Réforme des *abus*, mais dans une « rectification » du dogme. Luther a bien été un « novateur » et non un « rénovateur. » Lui-même a écrit cent fois ou répété sur tous les tons ce qu'il disait un jour à sa table : « Il faut bien distinguer et séparer l'une de l'autre la doctrine et la vie. La vie est mauvaise aussi chez nous, tout comme chez les papistes. C'est pourquoi nous ne discutons pas avec les papistes au sujet de la vie, mais au sujet de la doctrine. C'est ce que ni Hus ni Wyclef n'ont compris, car ils ont attaqué les papistes surtout au sujet de la vie. Pour moi, je ne dis rien de leur vie, mais seulement de leur enseignement. Ma vocation et ma tâche, c'est de dire si mes adversaires enseignent correctement. S'attaquer à la doctrine, c'est prendre l'oie à la gorge ! [1] »

Luther a donc eu la prétention de redécouvrir la doctrine du Christ. Il a été trompé par une triple illusion : 1° que la doctrine du Christ pouvait se perdre ; 2° qu'elle pouvait être retrouvée par l'étude de la Bible ; et 3° qu'une fois retrouvée par lui, elle serait désormais soustraite aux mésaventures qu'elle avait encourues sous le papisme.

Quant à la prétention de faire sortir de la Révolution protestante et la démocratie moderne, et la liberté de pensée et d'enseignement, et le progrès scientifique et social, et la liberté de conscience, cela demanderait une mise au point qui nous ferait sortir du cadre de ce court article.

Tenons-nous-en donc à l'affirmation de Luther : sa tâche, sa vocation étaient de corriger la doctrine, de la ramener à la pureté primitive, et demandons à M. Viénot ce qu'est devenue la doctrine au sein du protestantisme. Cela seul importe. Tout le reste est à côté de la question. Il ne s'agit pas ici de la « liberté, » — car la liberté n'est qu'un moyen et non une fin. — Il s'agit de « vérité, » et ce n'est pas la même chose. Que nous importe une religion « libre » ? Ce que nous cherchons, c'est une religion vraie, une religion sûre, une religion qui ne trompe pas et qui nous donne sur le salut, sur le chemin qui y conduit, sur les moyens à employer pour y parvenir, des renseignements précis, stables et définitifs.

M. Viénot essaie de justifier le point de vue protestant en faisant du « conformisme » catholique, sans le nommer, une critique amère : — « Le protestantisme, dit-il, est une religion de foi individuelle. C'est ce qui fut et qui doit rester sa raison d'être. De là vient la doctrine du *libre-examen* sans laquelle il n'y a pas d'homme civilisé. L'individu qui se déclare incapable de chercher et de décider par lui-même, qui se contente d'obéir, *de se conformer*, n'est pas un homme, mais un diminutif d'homme, un *homunculus*. »

Comme cela est *conforme* à ce que nous avons lu et entendu répéter depuis un siècle ! Je suis tenté de soupçonner M. Viénot d'être lui aussi un vulgaire *conformiste*. Car ce qu'il soutient là, s'il n'est nullement conforme à ce que Luther, Calvin, Zwingli, Knox enseignaient, eux qui avaient horreur du *libre-examen*, est furieusement *conforme* à la récente tradition du protestantisme.

M. Viénot ne nous cache point que le libre-examen, hardiment revendiqué par les protestants contemporains, a engendré des divergences doctrinales considérables au sein des Eglises dissidentes :

« Dès le premier regard jeté sur le protestantisme, apparaissent à l'œuvre les deux grands principes qui constituent à la fois sa contradiction intérieure et sa force progressive : un esprit de conservation qui s'attache à ne rien laisser perdre de l'essentiel du christianisme et un esprit d'indépendance des individus réclamant leur droit chrétien d'examiner toutes choses et de retenir ce qui est bon. Il en résulte que si l'on demande à des protestants : *Que croyez-vous ?* on obtiendra des réponses nécessairement différentes selon le degré de culture ou selon la nature religieuse de l'interrogé. Les formules de la dogmatique protestante sont dans un perpétuel devenir. Cela tient à ce que l'interprétation de l'Ecriture est libre. Il y a au sein des Eglises protestantes, comme l'a remarqué Auguste Sabatier, « un droit de critique et de révision que rien ne peut étouffer. »

Les premiers fondateurs du protestantisme affirmaient que ce n'est pas l'esprit individuel qui peut interpréter la Bible, que l'Esprit-Saint seul a ce droit, que l'Esprit-Saint ne saurait se contredire, que la vérité essentielle est le dogme de la justification par la foi seule, que celui qui sait cela, par la révélation intime de l'Esprit-Saint, sait tout et que celui qui l'ignore ne sait rien des Ecritures.

Les protestants de nos jours ont changé tout cela. Ils gardent l'Ecriture, mais elle n'est plus pour eux qu'une occasion de penser ou de divaguer comme ils l'entendent. Le grand progrès qu'ils ont fait depuis Luther et Calvin, c'est de croire qu'on peut penser n'importe quoi : pourvu

[1] *Martin Luther in seinen Tischreden*, par Buchwald, p. 20.

que ce soit librement, c'est toujours bon. Ils en arrivent à cette formule extrêmement commode par son élasticité : « Si la vie et la mort du Christ agissent sur le cœur d'un homme, il est notre frère, à quelque dénomination qu'il appartienne. »

Mais enfin, qu'est-ce donc que les protestants d'aujourd'hui croient sur le Christ ? — Réponse de M. Viénot :

« Conformément à leur droit [1] de se former une opinion, les protestants, unis dans la ferveur du Christ, ont sur sa personne historique des conceptions intellectuelles différentes. Les uns se réfèrent à la tradition du XVIe siècle, et acceptent les doctrines traditionnelles sur la naissance miraculeuse, la divinité métaphysique, la résurrection corporelle du Christ. Les autres tout en laissant au Christ la place centrale dans leur piété, distinguent, dans le dogme, la forme du fond, et, appliquant ce principe à Jésus-Christ, ils diront avec l'Anglais Robertson : « Comprendre *la vie* et *l'esprit* du Christ, voilà le seul remède aux divisions dogmatiques. »

A ce point de vue, les discussions sur la naissance surnaturelle, la préexistence ou la résurrection corporelle de Jésus-Christ n'appartiennent plus à l'essence du christianisme. Chacun est libre d'en juger suivant ses lumières. L'essentiel est de comprendre et de réaliser la vie divine telle qu'elle a été manifestée en Jésus-Christ pendant sa carrière terrestre... »

Ainsi, pour le protestantisme actuel, que Jésus soit Dieu ou homme, un Dieu en plus ou en moins dans l'humanité, cela n'a aucune importance. « Chacun est libre d'en juger suivant ses lumières. »

Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que le protestantisme affirme que cela n'a aucune importance pour Dieu lui-même. Qu'il se soit incarné ou non, Dieu ne consent pas à s'en souvenir avec précision. Vous croyez que je plaisante ou que je déforme sciemment la doctrine protestante? Mais non, je suis simplement logique. Car, M. Viénot ajoute aussitôt : « Le protestant ne reconnait d'autre autorité que celle de Dieu qui parle dans la Bible et dans la conscience de chacun. »

Il s'ensuit que le protestantisme enseigne que chaque protestant est instruit directement par Dieu de ce qu'il doit penser ou croire. Si donc les uns admettent la divinité « métaphysique » du Christ, et les autres non, c'est que l'Esprit-Saint dit *blanc* aux uns et *noir* aux autres ; en d'autres termes, c'est qu'il n'attache aucune importance à la question de l'Incarnation.

Il est vrai qu'il n'attache pas plus d'importance au dogme de la Trinité lui-même. « On comprend, dit M. Viénot, que le dogme de la Trinité perde, chez les protestants, de sa couleur tranchante. Il y a, certes, des pasteurs qui professent cette doctrine dans la rigueur orthodoxe d'Athanase, d'autres qui y sont infidèles par quelque côté, d'autres qui la repoussent tout à fait. » Or, ils sont tous également les disciples de l'Esprit-Saint et uniquement de lui. On ne peut admettre que trois hypothèses : ou bien le maître ne sait pas se faire comprendre, ou les disciples sont inattentifs et infidèles, ou enfin la chose est sans importance en soi à la fois pour le maître et pour les disciples. Les deux premières hypothèses sont irrévérencieuses. Je dois donc en bonne logique me rejeter sur la troisième : à savoir, que le Saint-Esprit considère comme totalement indifférent le dogme de la Très Sainte Trinité.

Pour nous, qui avons de la vérité une tout autre conception, qui voulons croire à ce que Dieu enseigne et qui nous méfions de nos fantaisies personnelles, nous ne pouvons nous empêcher de trouver les conceptions protestantes, telles que M. Viénot les présente, — et tout aussi bien telles que récemment M. Wilfred Monod les présentait dans une brochure intitulée *Du Protestantisme*, — comme totalement déliquescentes, c'est-à-dire illogiques, déraisonnables, incohérentes.

* *

C'est également le sentiment d'un converti qui ne manque pas d'une certaine célébrité et qui se nomme simplement G. K. CHESTERTON.

Dans le périodique anglais *The Universe* (23 mai 1930), il étudie en effet le cas de deux protestants qui se trouvent aux antipodes l'un de l'autre et qui trouvent moyen d'être d'accord fondamentalement.

Le premier est un certain écrivain anglican nommé James Douglas. Chesterton constate, avec une stupéfaction amusée, que ce Monsieur, qui prétend être protestant, soutient en effet les doctrines traditionnelles du protestantisme. « Ceci, dit-il, est depuis si longtemps une chose inconnue et presque impensable, que l'on pourra bien la trouver hors de toute vraisemblance. Pour quiconque est familier avec les faits qui remplissent les 400 ans du protestantisme combatif, il est clair que ce que l'on avait coutume de nommer le protestantisme est depuis longtemps abandonné de tout le monde. Ainsi la doctrine vitale du protestantisme sur la dépravation totale ou la corruption irrémédiable de la nature humaine... a été pendant des siècles au front des controverses, développée et affirmée par les protestants, qui ne trouvaient que faiblesse et sentimentalité dans la position des catholiques réclamant pour l'homme quelque reste de sa bonté primitive naturelle. Pas un protestant ne mentionne même cette doctrine de nos jours. »

Il en est de même de toutes les vieilles bannières protestantes. Il y a beau temps qu'elles ont été mises en déroute par des armées protestantes.

Or, voici que M. James Douglas vient d'écrire un article d'inspiration nettement et purement protestante. Il parlait de la Foi. Il adjurait ses coreligionnaires de cultiver la Foi. Il les suppliait de ne porter aucune attention aux objections de la raison et de n'écouter que la Foi. Et il ajoutait : « La Raison est l'antithèse de la Foi ! » — « Et Luther et Baxter, s'écrie Chesterton, et toute la bande des autres ont dû tressaillir dans leurs tombes, en se réjouissant qu'un protestant authentique au moins restât au monde. »

[1] Quel droit ? et reconnu par qui ? par Dieu ?

Remarquez que nul catholique n'admettra jamais que la raison est l'antithèse de la Foi. « Un catholique regarde la raison comme un organe divin et nécessaire, souvent nécessaire pour atteindre les premières possibilités de la Foi. » Mais Luther tenait la raison comme foncièrement viciée, comme ennemie irréconciliable de la Foi.

M. Douglas est de son avis. Il avait à traiter de la Résurrection du Christ. Il est croyant. Il est convaincu par ailleurs que la Résurrection est non pas supra-rationnelle, mais anti-rationnelle, qu'elle n'a pu se produire qu'en contradiction formelle des lois de la nature, qu'elle est en somme une absurdité. Mais il est croyant et il adjure ses lecteurs de croire et de faire taire la raison.

Pourquoi ? Il ne s'en explique pas. Visiblement, il croit par un coup d'état de sentiment. Il croit parce qu'il croit, sans raison et contre toute raison. Voilà l'état mental d'un protestant cultivé, qui n'est du reste qu'un écrivain populaire.

Et voici immédiatement auprès de lui, un autre écrivain protestant, qui lui est ultra-raffiné et se nomme M. Middleton Murry. Il vient d'écrire un nouveau livre intitulé : *Dieu*. « Ce n'est pas, ainsi qu'on pourrait malicieusement le suggérer, une autobiographie. » Le but de l'auteur doit être de signifier à Dieu son congé final. A vrai dire, comment peut-il prendre congé d'un être qu'il suppose ne pas exister ? C'est « plus que la pauvre cervelle d'un catholique raisonnant ne peut comprendre. » M. Middleton Murry n'en a pas moins écrit de très belles pages, très subtiles et très nobles, sur la grandeur de la personnalité humaine de Jésus. Il demeure protestant, en ce que, comme nous le disait tout à l'heure M. Viénot, « la vie et la mort de Jésus-Christ agissent sur son cœur. » Mais lorsqu'il arrive, dans son livre sur Dieu, à la considération de la résurrection du Christ, sa manière de raisonner est en tout semblable à celle de M. Douglas, tout en le conduisant au résultat opposé. Il déclare en effet que si la résurrection était prouvée par une évidence positive, « il deviendrait fou ! »

Il est clair que son langage n'est pas plus raisonnable que celui de M. Douglas. Il repousse le miracle, il n'admet pas qu'un miracle puisse être prouvé. Il menace de devenir fou si on lui fournit la preuve positive d'un miracle. Il ne part pas d'une disposition saine. Il ne raisonne pas davantage que M. Douglas. Son incrédulité est un coup d'état de sentiment, tout comme la foi de M. Douglas.

Et ceci nous fait saisir sur le vif la logique interne du protestantisme. Il obéit à des impulsions. Il prend souvent la peine de baptiser ces impulsions « témoignages de l'Esprit au dedans de la conscience. » Mais à moins de faire de la contradiction la loi fondamentale de l'Esprit-Saint, — auquel cas c'est nous qui devenons fous ! — il est impossible d'admettre que les impulsions individuelles des protestants soient réellement dues à des inspirations intimes venues du ciel. Tout ce que nous pouvons concéder, c'est que chez les protestants, le sentiment a pris la place de la raison, que leur foi est un décret du cœur. Ils sont toujours prêts à menacer de devenir fous, si l'on ne croit pas comme eux. Or, pour nous la première marque de santé est d'ouvrir les yeux sur le réel, de ne pas se forger de l'univers une idée *a priori* et de régler ses conceptions sur les faits, au lieu de juger des faits par ses conceptions.

M. Murry va jusqu'à dire : « Et qui plus est, je ne crois pas que vous y croyiez vous-mêmes (à la résurrection). » Ce qui serait curieux, ce serait finalement de voir aux prises M. Douglas et M. Murry. Ils sont tous deux très représentatifs du protestantisme d'aujourd'hui, qui contient de fait des croyants désespérés, dont la Foi fait hurler la raison, et des incroyants pleins de réminiscences de l'ancienne foi, mais dont la raison a étouffé la Foi. Par là ils sont en effet les fils authentiques et de Luther et de Calvin !

* *

Terminons sur quelques statistiques, que nous empruntons à M. Viénot, dans l'article précité.

Sur l'Allemagne, ses données sont un peu vieillies, puisqu'elles remontent à 1919. Il accuse 40 millions de protestants sur environ 60 millions d'habitants.

Pour l'Angleterre, les chiffres donnés sont de 1927 :

Eglise établie d'Angleterre . . .	2.487.121	communiants
Eglises méthodistes	866.852	—
Eglises congrégationalistes. . .	451.229	—
Eglises baptistes	414.210	—
Egliˢᵉˢ presbytériennes d'Angletʳᵉ	85.109	—
Eglise presbytérienne d'Ecosse	762.774	—
Eglise libre d'Ecosse.	536.307	—

Notez qu'il y a encore d'autres groupes protestants en Angleterre, tels que les Moraves, Quakers, Unitaires, Armée du Salut, Eglise épiscopale d'Ecosse. Mais les chiffres ne sont pas connus.

(Le catholicisme romain comptait en Angleterre à la même date : 2.042.630 membres).

Passons aux Etats-Unis : sur 120 millions d'habitants, il s'y trouve environ 19 millions de catholiques contre 86 millions de protestants, 4 millions de juifs.

L'ensemble des dénominations protestantes est divisé en une trentaine de dénominations particulières. Les plus importantes sont les suivantes : méthodistes épiscopaux, — presbytériens, — protestants épiscopaux, — baptistes, — congrégationalistes, — luthériens.

Ce sont les méthodistes américains qui ont fait adopter et qui maintiennent en Amérique le fameux régime sec.

Si l'on considère la Chambre basse aux Etats-Unis, on constate que l'immense majorité des députés appartient à une religion. Il y a actuellement dans cette Chambre 94 méthodistes, 64 presbytériens, 51 épiscopaliens, 51 baptistes, 35 catholiques,

26 congrégationalistes, 20 « disciples du Christ, » 16 luthériens, 10 juifs, 4 unitaires, 3 réformés hollandais, 3 quakers, 1 « frère uni, » 1 mennonite, 1 universaliste, 1 scientiste, 1 mormon, 11 protestants sans épithète définie, 24 sans religion sur lesquels 18 francs-maçons.

La Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande sont des pays surtout protestants. En Suède, il n'y a que 4 à 5.000 catholiques sur 6 millions d'habitants.

En France on compte un millier d'églises protestantes appartenant à une huitaine de dénominations diverses, avec environ un million d'adhérents [1].

VI

Dans notre dernière Causerie, il a été longuement question de l'Amérique. Le nouvel académicien M. André Chaumeix a consacré sa « Revue littéraire, » dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 juin, à recenser les « Images de l'Amérique » qui nous sont données par les romanciers, dans les ouvrages les plus récents. Il signale en bonne place les articles, publiés en volume, que nous avons analysés ici-même, de M. Georges Duhamel, sous ce titre : *Scènes de la vie future*. Le livre a fait sensation et s'est déjà répandu par milliers d'exemplaires. Mais à côté de celui-là voici la liste des ouvrages étudiés par M. Chaumeix : *New-York*, par Paul Morand ; — *Champion du monde*, par le même ; — *Manhattan-Transfer*, par John dos Passos, traduit par Coindreau, 2 vol. ; — *La Couleur d'une grande Cité*, par M. Th. Dreiser, traduit par Jeanneret ; — *Figures américaines*, par André Levinson ; — *Un œil neuf sur l'Amérique*, par Achard ; — *Babbit*, par Sinclair Lewis, traduit par Maurice Remon ; — *Standards*, par Henri Dubreuil ; — *Nouvelle découverte de l'Amérique*, par Waldo Françk, traduit par Lud. Savitzky.

Cette floraison étonnante confirme ce que nous disions de l'intérêt mêlé de quelque inquiétude que cause aux chercheurs le spectacle de l'Amérique d'après-guerre.

De tous ces livres, le plus fort est assurément celui de M. Duhamel, où nous trouvons, comme le dit fort bien M. Chaumeix, « la protestation émouvante d'un intellectuel européen contre la civilisation représentée par l'Amérique. »

[1] D'après M. le pasteur Benignus, qui a publié dernièrement une statistique reproduite dans les *Etudes* du 20 mars 1930, p. 710, le chiffre total des protestants français ne serait que de 633.000, se décomposant ainsi :

Eglises réformées évangéliques.	35.000	cotisants.
	29.000	enfants.
	36.000	non rattachés connus.
	158.000	
Eglises réformées	100.000	
Eglises luthériennes (Paris et Montbéliard).	80.000	
Société centrale évangélique .	20 000	
Autres églises	20.000	
Eglises d'Alsace et de Lorraine.	260 000	
Total général . . .	633.000	

LITURGIE

Q. — Selon le Cérémonial des évêques (l. I, c. VII, n. 7, et c. VIII, n. 1 et 4 ; l. II, c. IX, n. 3 et 4), pour la célébration des fonctions pontificales solennelles, l'assistance de deux chanoines en habit diaconal n'est due qu'à l'Ordinaire du lieu ; elle n'appartient à aucun autre. Tel est aussi l'enseignement de de Herdt, dans sa *Praxis pontificalis* (édit. de 1903, t. II, p. 83, ad 5).

Existe-t-il par ailleurs des décisions plus récentes de la S. C. des Rites prescrivant ou permettant cette même assistance non seulement pour l'évêque diocésain, mais encore pour l'évêque auxiliaire, en sorte que v. g. à la messe pontificale solennelle célébrée avec autorisation au trône par ce dernier, il y ait, en plus des diacre et sous-diacre d'office et du prêtre assistants, deux chanoines assistants parés de dalmatiques ?

R. — C'est par le décret général de la S. C. des Rites en date du 9 mai 1899, approuvé et confirmé par Léon XIII le 12 juin de la même année, que, pour la première fois, a été explicitement reconnue à l'évêque diocésain la faculté de céder son trône à un autre évêque : « An episcopus diœcesanus gaudeat jure cedendi thronum suum alteri episcopo cum Rmorum canonicorum assistentia sibi debita ? — Resp. *Affirmative...* » (N° 4023).

I. — Quelle était au juste, dans ce décret, la portée de l'expression : « cum Rmorum canonicorum assistentia sibi debita » ? Fallait-il en déduire que, si quelque évêque étranger se trouvait autorisé par l'évêque diocésain à célébrer une messe solennelle pontificale au trône de celui-ci, il avait par là-même le droit d'y être assisté par deux chanoines-diacres parés ?

Longtemps controversée [1], la question a été enfin tranchée, en même temps que plusieurs autres, par la S. C. des Rites, dans le très important décret du 26 novembre 1919 sur certains privilèges, insignes et fonctions des évêques [2] (n. 4355, § III, ad 6, *b)* : « Si metropolitanus vel episcopus extraneus, utens episcopi ordinarii throno, pontificaliter celebret,... possintne, præter presbyterum assistentem et diaconum et subdiaconum, duo etiam diaconi parati episcopo celebranti assistere ? — Resp. *Affirmative.* »

Du reste, la décision rendue par la S. C. s'explique assez aisément : il est tout naturel, en effet, que, dans le cas, la concession du principal, qui est l'usage du trône épiscopal, entraîne avec elle certaines autres prérogatives attachées accessoirement à ce même usage, v. g. celle de la présence de deux diacres assistants aux côtés de l'évêque [3].

II. — Dans le décret général n. 4023 cité plus haut, la réponse affirmative de la S. C. des Rites était accompagnée de la réserve expresse que voici : « ... dummodo episcopus invitatus non sit ipsius diœcesani coadjutor, aut auxiliaris, aut vi-

[1] Cf. *Ephemerides liturg.*, 1899, p. 727-732 ; — *Revue Théol. française*, 1899, p. 403-405 ; — Hægy, *Les fonctions pontificales*, 3e édit., p. 24 et 44.

[2] Voir une traduction française de ce long décret dans la *Documentation catholique* du 29 mai 1920, p. 726-728.

[3] Cf. *Ephemerides liturg.*, 1899, p. 729 ; 1920, p. 293 et 294.

carius generalis, aut etiam dignitas seu canonicus in illius ecclesiis. »

Or, le droit qu'a l'évêque diocésain de céder éventuellement son trône à un autre évêque est formulé en termes absolus dans le *Codex* (can. 337, § 3) : « Episcopus, licentiam concedens pontificalia exercendi in suo territorio, potest quoque permittere usum throni cum baldachino. » Est-ce à dire que, désormais, ce droit puisse s'exercer sans aucune réserve ? Non, et le décret de la S. C. des Rites du 26 novembre 1919 (n. 4357, § v, ad 3) lève tout doute à cet égard : « Attento can. 337 § 3 Codicis J. C., manetne in suo robore decretum S. R. C., n. 4023, diei 12 junii 1899 super jure episcoporum diœcesanorum cedendi thronum alteri episcopo ? — Resp. *Affirmative.* »

De ce que l'évêque diocésain ne peut céder son trône à un autre évêque quand ce dernier est son coadjuteur, son auxiliaire ou son vicaire général, ou encore qu'il est membre d'un chapitre de son diocèse, la conséquence est qu'il ne saurait non plus lui accorder alors l'assistance de deux chanoines-diacres parés, car cette assistance n'est compatible qu'avec l'usage du trône.

Q. — Prière de vouloir bien résoudre les questions suivantes concernant la bénédiction apostolique avec indulgence plénière *in articulo mortis* :

1° Le prêtre qui assiste un mourant est-il tenu de lui donner cette bénédiction ?

2° Pour la réception de celle-ci, la contrition, la confession, la communion, l'acceptation de la mort en expiation des fautes commises et l'invocation du saint nom de Jésus sont-elles des conditions absolument requises de la part du malade, et ce sous peine de nullité ? Le Rituel romain est muet à cet égard ; d'où ignorance pour beaucoup, qui n'ont pas été mis au courant.

3° Faire accepter la mort au malade, ce n'est pas toujours chose facile. — Quelle formule employer pour cela ?

4° Le surplis, l'étole et des cierges allumés sont-ils indispensables pour donner la bénédiction apostolique avec indulgence plénière *in articulo mortis* ?

R. — Ad I. Puisque la bénédiction apostolique dont il s'agit a pour but de procurer à ceux qui la reçoivent avec les dispositions nécessaires le précieux bienfait de l'indulgence plénière au moment de leur mort, il semble bien y avoir, pour tout prêtre qui assiste un mourant non exclu manifestement du droit à ce bienfait [1], un devoir de charité de lui donner ladite bénédiction.

Aussi le *Codex* (can. 468, § 2) demande-t-il expressément qu'on n'omette pas celle-ci : « Quam benedictionem [parochus aliusve sacerdos qui infirmis assistat] impertiri ne omittat. »

Ad II. En règle générale, pour recevoir la bénédiction apostolique à laquelle est attachée l'indulgence plénière *in articulo mortis*, le malade doit, au préalable, s'être confessé et avoir communié [2]. De fait, comme le constate le Rituel (tit V, c. vi, n. 1), c'est ordinairement aussitôt après avoir administré au mourant le saint Viatique et l'Extrême-Onction que le prêtre lui donne ladite bénédiction [1].

Si néanmoins quelque moribond se trouvait dans l'impossibilité absolue de se confesser et de communier, il ne saurait être privé pour cela seul de la bénédiction apostolique. Le prêtre qui l'assisterait alors s'efforcerait de lui suggérer auparavant des sentiments de contrition parfaite.

Ce qu'il ne faut omettre en aucun cas, c'est d'exhorter le malade : *a)* à accepter avec résignation, en expiation de ses fautes passées, toutes ses souffrances et la mort elle-même, et c'est là, au dire de Benoît XIV [2], une condition d'une importance capitale ; — *b)* à invoquer au moins de cœur, s'il ne le peut des lèvres, le saint nom de Jésus (cf. Rituel, *loc cit.*, n. 3 ; S. C. des Indulg. 23 sept. 1775, n. 237, ad 7 ; 22 sept. 1892, *Dublinen.*).

Ad III. Une grande prudence s'impose au prêtre quand il a à amener un mourant à accepter la mort, car il doit éviter de troubler celui-ci et de choquer la famille. Si, du côté de cette dernière, il prévoyait quelque difficulté, il pourrait profiter d'un moment où il se trouverait seul avec le malade, v. g. pour entendre sa confession [3].

Il ne saurait y avoir pour la circonstance une formule uniforme d'exhortation ; mais le Rituel (tit. V, c. vi, n. 3) fournit des indications pratiques.

Ad IV. D'après la nouvelle édition du Rituel romain (tit. V, c. vi, n. 2), le prêtre qui donne à un moribond la bénédiction apostolique avec indulgence plénière *in articulo mortis*, est revêtu du surplis et d'une étole violette. Toutefois, ces ornements ne sont requis que pour la licéité, non pour la validité. Comme pour l'administration de l'Extrême-Onction [4], on serait dispensé de les prendre en cas de nécessité [5].

Quant à la présence des cierges allumés, elle n'est pas exigée pour cette bénédiction.

Q. — A la procession du Saint-Sacrement, quand elle se fait dans l'église, il y a ici, outre les acolytes porteurs de cierges, quelques autres personnes qui tiennent aussi à la main des flambeaux allumés.

Où doivent-elles se placer ? Est-ce devant le prêtre qui porte l'ostensoir, ou bien à sa suite ?

R. — En principe, il ne devrait y avoir à prendre rang avant le clergé séculier et régulier, dans les processions, que les fraternités et confréries proprement dites, dont les membres sont revêtus du *sac* ou de l'habit propre à celles-ci. (Cf. Cérém. des év., l. II, c. xxxiii, n. 5 ; S. C. des Ev. et Rég.,

[1] Sont exclus de ce droit les excommuniés impénitents et ceux qui meurent en état manifeste de péché mortel. (Rituel, tit. V, c. vi, n. 1).

[2] Cf. de Herdt, *S. Liturgiæ Praxis*, t. iii, n. 308, 6°.

[1] Cf. S. C. des Indulgences 19 décembre 1885, *Plurium regionum S. C. de Prop. Fide subjectarum.*

[2] Constit. *Pia Mater*, du 5 avril 1547.

[3] Cf. de Herdt, *op. cit.*, t. iii, n. 307, 3°.

[4] Cf. Baruffaldi, Ad Rituale romanum commentaria, tit. XXVIII, § v, n. 44 ; — de Herdt, *op. cit.*, tit iii, n. 203, 8 ; — Hœgy, *Manuel de Liturgie*, 14e édit. t. i, p. 620.

[5] Cf. *Ami* 1902, p. 368.